

DE LA PETITE ENFANCE À LA MATERNELLE

POUR UNE MEILLEURE TRANSITION

Dans son récent budget, Québec a annoncé des sommes pour faciliter la transition des tout-petits vers la maternelle.

KARINE LAPIERRE
CONSEILLÈRE FPPE-CSQ

Daniel Allard¹ croit que le meilleur moyen d'y arriver est de recourir aux conseillères et conseillers à l'éducation préscolaire pour jouer un rôle pivot entre tous les intervenants qui gravitent autour d'un enfant qui entre à l'école.

« Favoriser l'entrée à l'école des enfants de 4 ans, c'est un métier en soi. Je le pratique depuis plusieurs années, par l'entremise du programme Passe-Partout. J'accompagne les parents afin qu'ils puissent soutenir leurs enfants dans leur parcours scolaire. J'anime aussi des rencontres avec les petits pour faciliter leur adaptation à la maternelle et, au besoin, je contribue au dépistage de difficultés », explique le conseiller à l'éducation préscolaire.

Photo Olivier Croteau



Daniel Allard

UNE COORDINATION ESSENTIELLE

« Une grande part de mon travail est réalisée en interdisciplinarité avec le personnel professionnel et enseignant et, plus largement, avec le personnel des services de garde à la petite enfance, des organismes communautaires et de la santé et des services sociaux. Ce rôle de coordination est essentiel puisqu'il permet de tisser des liens entre les parents et tous ces intervenants pour assurer une transition harmonieuse vers la maternelle », précise-t-il.

Un avis partagé par les membres de la FPPE-CSQ², comme le révèle une enquête récente.

« Les conseillères et conseillers à l'éducation préscolaire sont les mieux placés pour effectuer la coordination des services, parce que l'école doit en être le

point d'ancrage. Leur rôle d'agent pivot, lors de la première transition scolaire, doit être consolidé et reconnu par le ministère de l'Éducation », affirme sa présidente, Johanne Pomerleau.

MISER SUR LA BONNE STRATÉGIE

Présenté dans plusieurs commissions scolaires, le programme Passe-Partout n'est actuellement pas offert... partout. Une situation qui contribue à un manque de communication entre les acteurs de la transition vers l'école, ce qu'ont déploré la Commission sur l'éducation à la petite enfance, en 2017, et le Conseil supérieur de l'éducation, en 2012.

Johanne Pomerleau est catégorique : « Le gouvernement n'a pas à réinventer la roue! Il n'a qu'à reconnaître cette expertise présente dans les commissions scolaires depuis près de 40 ans. Comment? En dédiant des sommes exclusivement à l'embauche de personnel professionnel, dont des conseillères et conseillers à l'éducation préscolaire. Et notre fédération y veillera! » ■

¹ Daniel Allard est membre du Syndicat du personnel professionnel de l'éducation du Cœur et du Centre du Québec.

² Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (CSQ).